



AVIS AU PUBLIC

Ville d'Aniane

Hôtel de ville, 34150 Aniane

Tél. 04.67.57.01.40 - accueil.aniane@gmail.com

Bien vacant et sans maître Commune d'Aniane (34150)

L'immeuble non bâti sis sur la commune d'Aniane, suivant l'état consultable ci-dessous, présumé bien vacant et sans maître, est susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la commune au sens de l'article L. 123-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Il s'agit de l'immeuble dont les références cadastrales sont :

- Section BE numéro 298, lieu-dit Pézouillet, pour une superficie cadastrale de 69 m².

Au cas où les propriétaires ne se seront pas fait connaître dans un délai de six mois à dater de la présente publication dans le *Midi Libre*, l'immeuble bâti visé sur l'état sera présumé bien vacant et sans maître et incorporé dans le domaine privé de la commune.

L'arrêté du maire est consultable en mairie aux heures d'ouverture au public, soit :

- les lundi et mercredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;
- les mardi et jeudi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;
- le vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.